



Action Chrétienne
Journée de la Règle d'Or
Chaque année le 2^{ème} dimanche de l'Avent

Le terme de « Règle d'Or » fait référence au verset de Matthieu 7, 12 (et ses parallèles dans les autres Evangiles). C'est une appellation qui s'est étendue à d'autres paroles et maximes venant d'autres traditions religieuses ou humanistes et exprimant une idée similaire, celle de la solidarité réciproque :

« Tout ce que vous voulez que les gens fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux : c'est là la Loi et les Prophètes ». Matthieu 7, 12

Le pasteur Paul Berron, fondateur de l'ACO, avait institué la journée de la Règle d'Or en s'inspirant de la pratique d'une organisation humanitaire américaine. Celle-ci organisait des repas de la Règle d'Or (« Golden Rule Dinner ») pour des diplomates et des personnes de la haute société de Genève. Les personnalités partageaient un repas similaire à celui des orphelins arméniens réfugiés dans les camps en Syrie (après le génocide de 1915) et l'argent ainsi économisé en comparaison d'un « vrai repas » était donné en faveur des actions de l'œuvre pour les orphelins.

Cette idée s'est popularisée dans le monde anglo-saxon et nous en retrouvons le principe dans les opérations « Bol de riz ».

Paul Berron a proposé aux paroisses et groupes soutenant l'ACO de vivre une journée de la Règle d'Or chaque année le 2nd dimanche de l'Avent.

Aujourd'hui encore les paroisses qui le souhaitent peuvent avoir à cœur de vivre un moment particulier au bénéfice des projets de l'ACO et des chrétiens du Proche-Orient. Les possibilités sont diverses, par exemple :

- Célébrer le 2nd Avent en vivant **un culte missionnaire ou même toute une journée missionnaire ACO**
- **Avoir un temps d'information et de prière (intercession) spécifique** lors du culte du 2nd Avent
- Attribuer la **collecte** du culte du 2nd Avent à l'ACO.
- **Organiser une action spéciale** ce jour là comme justement une vente ou un repas de la Règle d'Or.
- Distribuer lors du 2nd Avent la revue annuelle de l'ACO : **le LEVANT**.

Sa parution à l'automne permet sa diffusion dans l'ensemble des secteurs de l'UEPAL et sa distribution début décembre. Des exemplaires de la revue sont envoyés à d'autres paroisses et Eglises sur demande (notamment l'EPuDF et l'Union des Eglises Evangéliques Arméniennes de France). **La revue est constituée d'un dossier dont le partage est souvent valable même plusieurs mois ou années après.** Les anciens numéros peuvent être commandés. Ils se trouvent aussi en format numérique sur le site internet : <https://action-chretienne-orient.fr/nos-publications>

Bien sûr toutes ces initiatives peuvent également se vivre à d'autres moments dans l'année. Les paroisses font appel au directeur de l'ACO et aux membres du comité pour célébrer des cultes ou animer des temps d'échange et d'information tout au long de l'année.

Le site internet donne un certain nombre de ressources pour élaborer des temps d'information, de prière et de culte mais le directeur est bien sûr disponible pour apporter toute aide.

Merci à tous ceux qui ont à cœur l'engagement de l'ACO et qui se mobilisent à nos côtés dans la prière et l'entraide.

Contact :

Mathieu Busch,

Pasteur et directeur de l'ACO

Portable professionnel 06.80.70.70.75 ; secrétariat : 03 88 40 27 98

aco.france@gmail.com

mathieu.busch@orange.fr

Site internet : www.action-chretienne-orient.fr

Groupe et page Facebook : « Action Chrétienne en Orient »

Page Facebook en anglais, arabe ou arménien : « ACO Fellowship – la communauté Action Chrétienne en Orient ».